

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 37 (1990)  
**Heft:** 9

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Robert Bühler (souriant): lors de la conférence de presse du 23 juillet, Hans Mumenthaler, chef du projet et directeur de l'Office fédéral de la protection civile, a présenté les premières propositions de réforme. Il s'agit de mettre sur

**“ La protection civile exige des réformes internes et externes. ”**

un pied d'égalité les secours en cas de catastrophe naturelle ou technique et le sauvetage en cas de conflit militaire, en adaptant l'instruction en conséquence. En outre il a mentionné le renforcement de la collaboration avec d'autres organisations de secours et de sauvetage telles que les sapeurs-pompiers, les services sanitaires etc. Enfin, il a relevé l'obligation de servir dans la PCi jusqu'à 52 ans au lieu de 60 ans comme auparavant.

A mon avis, ce qui n'a pas été assez souligné lors de cette conférence de presse, tenue à la demande d'Arnold Koller, Président de la Confédération, c'est la nécessité de réexaminer tous les programmes et les plans d'instruction. Ce dernier domaine constitue un point d'attaque décisif de la réforme interne. Si l'on n'améliore pas considérablement le contenu de l'instruction, on ne pourra pas beaucoup mieux motiver les personnes astreintes à servir dans la protection civile. Le fait de devoir établir les infrastructures des centres d'instruction ne constitue qu'une conséquence logique des exigences supplémentaires qui sont faites à la protection civile.

■ Une instruction améliorée représente une chose belle et bonne. Mais qu'en est-il de l'image de la protection civile qui a été passablement égratignée ces derniers temps?

Robert Bühler: S'agissant de soigner l'image de la protection civile, l'USPC peut faire beaucoup et notamment innover. Nous allons à cet égard réexaminer au sein de notre association si l'on peut instituer des concours ou des journées de la protection civile suisse, à l'instar des journées organisées par les sous-officiers de l'armée. Ces journées PCi doivent avant tout servir à cultiver la camaraderie. Cela me fait toujours un peu mal de constater que la protection civile n'a pas une cohésion aussi bonne que la troupe dans l'armée.



**“ La protection civile devrait avoir la même cohésion que la troupe dans l'armée. ”**

■ La réforme de la protection civile 95 prévoit que la protection civile devra épauler étroitement des organisations de

sauvetage et des institutions d'entraide telles que les sapeurs-pompiers, la police, l'Alliance des samaritains, la Croix-Rouge ou les services d'aide aux réfugiés. Qu'en est-il cependant de la collaboration avec l'armée?

L'exercice militaire «Trident», qui a été réalisé en automne 1989, a pourtant démontré que cette collaboration était efficace.

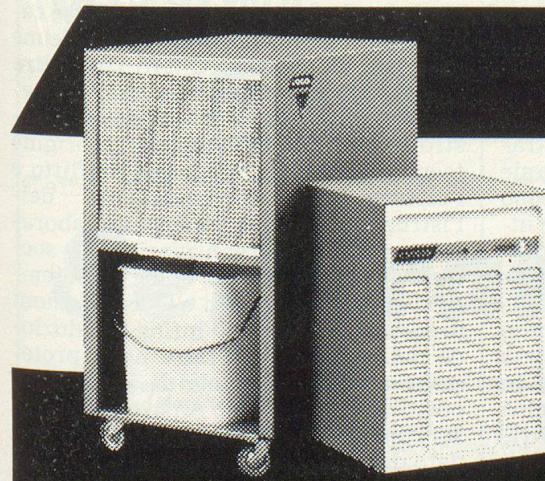
Robert Bühler: La protection civile restera comme jusqu'ici partie intégrante de la Défense générale. On ne peut survivre à une situation de crise et la maîtriser que si l'armée, la protection ci-

**“ Il y a lieu d'améliorer considérablement le contenu de l'instruction. ”**

vile, aussi bien que les autorités et les unités administratives communales et cantonales coopèrent étroitement. Il est certes réjouissant de constater que l'exercice «Trident» a entraîné des résultats efficaces, mais après des dizaines d'années d'instruction et d'exercices, cela devrait aller de soi.

■ En résumé: la protection civile est plus nécessaire que jamais?

Robert Bühler: Oui, nous avons besoin de la protection civile. L'aide en cas de catastrophe en temps de paix comme en temps de guerre ne peut être fournie efficacement que si les personnes astreintes à travailler dans la protection civile sont motivées, formées et dûment équipées. La réforme de la protection civile 95 devrait contribuer à atteindre ce résultat. L'Union suisse pour la protection civile soutient donc ce projet. □



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

## Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime. Demandez-nous la documentation détaillée.

**Krüger + Co.**  
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90  
Succursales: Münsingen BE,  
Hofstetten SO, Degersheim SG,  
Dielsdorf ZH, Gordola TI  
Küssnacht am Rigi, Samedan

**KRÜGER**